



Les premières Olympiades de Physique sont ouvertes

**Le concours des Olympiades de Physique est organisé
conjointement par l'UNION DES PHYSICIENS et la
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHYSIQUE**

Au plan national il a pour partenaires AÉROSPATIALE EDF et RENAULT et bénéficie également du soutien financier du MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, du MINISTÈRE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE et DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Les Olympiades de Physique sont placées sous le haut patronnage de Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'Éducation Nationale, de Monsieur le Ministre de la Recherche et de la Technologie et de Monsieur le Ministre, Secrétaire d'État à l'Enseignement Technique. (Extrait de la convention).

COMME VOUS POUVEZ LE VOIR A LA LECTURE DU TEXTE CI-DESSUS, LES **OLYMPIADES DE PHYSIQUE** SONT OFFICIELLEMENT OUVERTES MAINTENANT.

Depuis leur annonce dans le B.U.P. de juin 91*, leur mise en place s'est en effet affirmée : les réponses positives des trois ministères contactés nous sont parvenues en juin et septembre, les trois partenaires nationaux viennent de signer avec les deux associations SFP et U.d.P. une convention (aide financière, prise en compte de leur partenariat, lors de chaque manifestation publique).

* Deux coquilles dans cet article au 1 §, lire concours **Interrégional** et... janvier ou février 93.

Les **Olympiades de Physique** ont été annoncées pour la première fois au congrès de la SFP qui a eu lieu à Caen début septembre en présence de Monsieur CURIEN, Ministre de la Recherche et de la Technologie et également aux journées nationales de l'U.d.P. à Toulouse fin octobre.

Vous trouverez ci-après la reproduction des trois feuillets qui ont été adressés à chaque correspondant d'établissement.

Nous ne reviendrons pas sur les objectifs généraux qui ont présidé à la mise en place d'une telle opération, ils ont été développés dans le bulletin de juin.

Il est vrai que ce projet va demander de s'investir dans une activité qui risque de bousculer certaines habitudes de vie scolaire et qui demande de travailler en parallèle avec les tâches scolaires imposées par les programmes actuels.

Aussi avons-nous essayé de faire le maximum pour qu'une **rétribution significative** soit attribuée aux professeurs et personnels de laboratoire du lycée et pour que les lycées engagés puissent, bénéficier d'une **aide financière** pour le laboratoire.

Les **Olympiades de Physique** veulent apporter un aspect complémentaire à notre enseignement expérimental actuel. C'est la possibilité pour les élèves d'effectuer un travail en équipe, d'apprendre à «défendre» leur œuvre tout en faisant de la physique presque «en vraie grandeur».

Notons enfin que constituer un groupe n'est pas nécessairement rechercher la candidature des cinq meilleurs de la classe mais peut-être aussi faire appel à des élèves motivés aux compétences variées. En effet le jury du concours n'attend pas de réalisations spectaculairement grandioses, mais plutôt, comme il est dit à la fin du document «PRÉCISIONS SUR LE FONCTIONNEMENT», un travail bien maîtrisé où la physique est à l'honneur.

N'ayez pas peur de choisir un sujet trop modeste, il suffit qu'il fasse réfléchir vos élèves aux phénomènes physiques, qu'il les mette en situation d'expérimentation et qu'il leur fasse envie. Alors ... OSEZ !

Le Bureau du Comité Exécutif
B. CUNY, C. MONTEIL, J. TINNÈS,
L. AUVRAY, E. GIACOBINO, D. LE QUÉAU



ANNEXE 1 : LETTRE A TOUS LES COLLÈGUES

Les **Olympiades de Physique** se mettent en place dès cette année scolaire et bénéficient du Haut Patronnage du Ministre de l'Éducation Nationale, du Ministre de la Recherche et de la Technologie, et du Secrétaire d'état à l'Enseignement Technique.

Le concours, qui aura lieu chaque année s'adresse aux élèves de première et de terminale (premier trimestre). Il récompense des travaux expérimentaux de physique réalisés par des équipes de 4 à 6 élèves. Ces équipes sont encadrées par un enseignant et associées à un laboratoire ou une entreprise.

Le document ci-joint et l'article paru dans le B.U.P. de juin vous informent sur le contenu et le déroulement de ces **Olympiades de Physique**.

Le budget prévisionnel prévoit dès la première année de fonctionnement la possibilité de financer les groupes participants et de rémunérer les collègues acceptant d'encadrer un groupe d'élèves.

- Vous êtes intéressé(e) par l'aspect expérimental de votre enseignement,
- Vous avez envie d'offrir aux élèves la possibilité de travailler « en vraie grandeur »,
- Vous voulez apporter votre contribution à la revalorisation de la physique et des métiers scientifiques et techniques,

ALORS PILOTEZ UN GROUPE D'ÉLÈVES de Première dès cette année scolaire pour qu'il puisse mener à bien son projet et participer au premier concours en février 93.

ANNEXE 2 : PRÉCISIONS SUR LE FONCTIONNEMENT

Composition des équipes

Le concours interrégional des Olympiades de Physique est ouvert, à des **équipes d'élèves (4 à 6)** encadrées par un ou des professeurs de physique, éventuellement, en collaboration avec des collègues d'autres disciplines. Cependant il n'est pas nécessaire qu'enseignants et élèves d'un même groupe appartiennent, tous au même établissement ni que tous les élèves d'un groupe appartiennent à la même classe.

Le concours est plus particulièrement destiné aux élèves des classes de Premières et Terminales scientifiques et techniques. Mais, en vertu des ambitions culturelles de l'opération, il est possible de constituer des groupes comportant aussi des élèves issus de classes ni scientifiques ni techniques.

Le «groupe de recherche» s'adjoint un intervenant extérieur, chercheur, ingénieur, technicien. Celui-ci joue le rôle de conseil et assure le contact entre le groupe et le laboratoire, public ou privé, qui participe à la réalisation du projet prévu.

La liaison avec le laboratoire extérieur n'est pas une condition éliminatoire d'inscription au concours, le professeur peut aussi assurer avec ses élèves la réalisation d'un travail expérimental à l'intérieur de son établissement.

Modalités de participation

Le renvoi de la fiche de préinscription permet aux organisateurs de faire une première évaluation du nombre des demandes. **D'autre part il vous permettra de recevoir un dossier plus complet.**

En février ou mars 1992, un questionnaire vous sera adressé vous demandant de préciser la nature du travail projeté, l'entreprise partenaire, le budget prévisionnel pour l'ensemble de la réalisation. **Votre réponse à ce questionnaire constituera l'acte de candidature officielle du groupe (un questionnaire par groupe).**

A la clôture des candidatures, le Comité Exécutif national définira la répartition des crédits nationaux. Ceux-ci vous seront communiqués en avril-mai 92 pour l'année scolaire 91-92 et si possible 92-93.

Organisation et contenu du travail

Le travail qui sera jugé par le jury des concours doit comporter la réalisation et/ou la mise en œuvre d'un dispositif expérimental ou d'observation. L'exploitation



OLYMPIADES DE PHYSIQUE — OLYMPIADES DE PHYSIQUE — OLYMPIA

de celui-ci en vue de la mesure, de l'observation ou simplement de la mise en évidence d'un effet ou d'un phénomène physique doit également avoir été menée à bien par l'équipe. L'évaluation finale tiendra compte de l'ensemble de ces étapes, ainsi que de la qualité de la présentation du projet réalisé : maîtrise du sujet abordé et rigueur de la démarche ; élégance, simplicité et intérêt du dispositif, imagination et sens de l'initiative, tels seront finalement, les critères retenus pour distinguer les meilleures équipes.

En classe de 1^{ère}, les groupes de candidats se mettent en place. Ils ont d'abord à se déterminer, conseils et bibliographie à l'appui, pour un «sujet de recherche». La recherche et les négociations avec le partenaire extérieur susceptible de fournir une aide au groupe, aide matérielle ou intellectuelle, font également partie de la phase exploratoire. Les groupes seront alors en mesure de répondre au questionnaire d'inscription qui leur sera adressé.

La réalisation du projet retenu (construction ou expérimentation d'un dispositif, exploitation des résultats, préparation de leur présentation) s'effectue ensuite au dernier trimestre de l'année de 1^{ère} et au 1^{er} trimestre de l'année de Terminale. **La responsabilité d'un groupe peut-être assurée par le professeur de 1^{ère} qui a lancé la candidature mais aussi par tout autre professeur de physique de l'établissement en collaboration avec son collègue.**

Le travail réalisé est finalement présenté, avec exposés documentés, et éventuellement présentation matérielle lorsque le sujet le permet, à l'occasion du concours régional puis du concours national qui auront lieu, chaque année, à partir de 1993, vers le mois de février.

